

AR Prefecture

063-216303537-20240920-2024_09_32-DE
Reçu le 24/09/2024

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -quatre, le 20 septembre à 20 h 00
- présents	07	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	03	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 16 septembre 2024
Date d'affichage : 16 septembre 2024

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absent excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre, OLLEON Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES)
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 32 - 2024

Objet : DM budget Régie Chaleur – annulation avoir EDF

Madame le Maire porte à la connaissance des Conseillers que suite à un avoir envoyé par EDF une annulation de titres avait été émise. La Trésorerie d'Ambert a notifié un dépassement de budget pour le compte 673 titres annulés sur exercices antérieurs.

Afin de passer cette écriture il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

titres annulés sur 673

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8156 : Maintenance	620.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	620.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-873 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	620.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	620.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	620.00 €	620.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

Autorise Madame le Maire à procéder aux différentes écritures.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 23 septembre 2024

et publication ou notification du 23 septembre 2024

